

Résolution sur le sommet UE-Russie à Helsinki le 24 novembre 2006

2006/2658(RSP) - 13/12/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le sommet UE-Russie qui s'est tenu à Helsinki le 24 novembre 2006.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

La résolution reconnaît que la Russie est un partenaire stratégique essentiel et souligne l'importance que revêtent l'unité et la solidarité des États membres dans les relations de l'Union européenne avec la Russie. Déplorant les litiges relatifs aux exportations de produits agricoles et de la pêche de l'Union européenne vers la Russie, les députés insistent pour que l'UE fasse preuve de la solidarité nécessaire avec tous les États membres subissant des discriminations du fait de la politique commerciale russe, en particulier la Pologne.

Les députés soulignent que la défense des droits de l'homme et des valeurs démocratiques devrait constituer l'un des principes-clés de tout engagement de l'Union avec la Russie. Dans ce contexte, ils notent que la situation actuelle en Russie suscite de profondes inquiétudes en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, de la démocratie, de la liberté d'expression et du droit de la société civile et des citoyens de critiquer les autorités et de les obliger à rendre compte de leurs actes. Le Parlement est vivement préoccupé par l'usage de la torture dans les prisons russes, dans les commissariats de police et dans les centres de détention secrets de Tchétchénie ainsi que par la série actuelle de meurtres dont sont victimes des personnalités qui, comme Anna Politkovskaïa, se sont opposées au gouvernement russe.

A cet égard, le Parlement se déclare également gravement préoccupé par les mesures mises en place par la Russie à l'encontre de la Géorgie, et appelle les autorités russes à mettre fin à la répression constante menée à l'encontre des Géorgiens de souche qui vivent en Russie.

Les députés se félicitent de l'accord dégagé au cours du sommet, qui prévoit l'élimination progressive des redevances que doivent verser à la Russie les compagnies aériennes européennes dont les routes survolent la Sibérie, mettant ainsi fin au dernier obstacle concernant l'appui de l'UE relatif à l'adhésion de la Russie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). La résolution souligne également l'importance stratégique de la coopération dans le domaine de l'énergie et la nécessité de renforcer les relations entre l'UE et la Russie dans ce domaine en vue d'éviter les structures de marché oligopolistiques et de diversifier l'approvisionnement en énergie de l'Union européenne. La Russie est invitée à respecter les principes du traité sur la charte de l'énergie (entré en vigueur en avril 1998), et à accroître sa coopération dans le domaine de l'efficacité énergétique, des économies d'énergie et des énergies renouvelables.